



Salaün Holidays  
*Rencontrer le monde*

## Le Carnaval de Nice et la Fête du Citron à Menton

France

Départ: Paris, Lyon, Nantes

dès **1789€**

**8 jours / 7 nuits**

**Départ Paris**

**Le 13/02/2026**

## Descriptif :

Ce séjour de 8 jours en France vous amène à la découverte de deux des événements les plus célèbres de l'hexagone et connus du monde entier : le Carnaval de Nice avec la bataille des fleurs et le défilé des lumières et la Fête du Citron avec son corso de fruits. Des moments inoubliables dans une folle ambiance où couleurs, parfums et sourires seront au rendez-vous !

Aix en Provence, Nice, Menton, Cannes, Saint Tropez...

Découvrez les deux événements les plus célèbres en France et connus du monde entier : le Carnaval de Nice avec la bataille des fleurs et le défilé des lumières ; et la Fête du Citron avec son corso de fruits ! Des moments inoubliables dans une folle ambiance !

### Atouts plus / Points forts

Le Carnaval de Nice : la bataille des fleurs et le défilé aux lumières

La Fête du Citron de Menton

L'hébergement en village-club

Des audiophones individuels pour les visites guidées

### Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé Royal Class avec chauffeur francophone de capacité de 44 participants maximum. Compte tenu des circuits d'acheminement et des prises en charge des clients au départ des différentes villes, vous pourriez rejoindre l'autocar Royal Class à Rennes, au Mans ou en région parisienne.

### Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

COTE-D'OR (21), COTE-D'ARMOR (22), EURE-ET-LOIR (28), FINISTERE (29), ILLE-ET-VILAINE (35), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MAINE-ET-LOIRE (49), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), RHONE (69), SAONE-ET-LOIRE (71), SARTHE (72), PARIS (75), SEINE-ET-MARNE (77), YVELINES (78), YONNE (89), ESSONNE (91), HAUTS-DE-SEINE (92), SEINE-ST-DENIS (93), VAL-DE-MARNE (94), VAL-D'OISE (95)

### Jour 1 : RÉGION, VALENCE

départ de votre région en autocar Royal Class. Déjeuner libre. Traversée de la Bourgogne. Dîner nuit à Valence.

### Jour 2 : VALENCE, ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

route vers la Provence par la vallée du Rhône. Déjeuner à Aix-en-Provence. Début d'après-midi libre pour la découverte de la ville et continuation vers la Côte d'Azur. Installation à votre village-club à Roquebrune-sur-Argens. Dîner nuit.

DU J2 AU J7 : séjour à Roquebrune-sur-Argens au village-club Miléade 3\*.

Infos + étapes : 413Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

### **Jour 3 : LE CARNAVAL DE NICE**

brunch en fin de matinée, puis départ pour Nice et son carnaval. Durant 15 jours la ville vivra au rythme de ses parades géantes et colorées pour cet événement authentique et féerique. Le thème retenu en 2026 sera "Vive la Reine". Vous assisterez à la bataille des fleurs, élégante et rythmée, avec ses chars décorés d'une myriade de fleurs, accompagnés de groupes de musiciens du monde entier (places assises en tribune). Dîner en fin d'après-midi à Nice, puis soirée carnaval avec le défilé aux lumières (places assises en tribune). Nuit.

Infos + étapes : 170Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

### **Jour 4 : LA FÊTE DU CITRON À MENTON**

départ pour la fête du Citron à Menton, un événement unique au monde : entrée aux jardins de Biovès où vous pourrez admirer de surprenantes compositions de citrons et d'oranges. Déjeuner. Tout en flânant, vous suivrez les chars du corso des fruits d'or, superbe défilé d'étranges chars géants, entièrement ornés d'agrumes... rythmé par les fanfares, musiques et danses traditionnelles (places assises en tribune). Retour au village-club. Dîner Nuit

Infos + étapes : 210Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

### **Jour 5 : GRASSE, GOURDON, LES GORGES DU LOUP**

route vers Grasse capitale mondiale du parfum. Visite d'une célèbre parfumerie (avec possibilité d'achats). Direction les Gorges du Loup. Sur la route, visite d'une confiserie traditionnelle. Déjeuner au restaurant. Continuation vers Gourdon, village médiéval vertigineusement perché à la sortie des magnifiques Gorges du Loup. Dîner. Nuit.

Infos + étapes : 190Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

### **Jour 6 : SAINT-TROPEZ, CANNES**

route vers Saint-Tropez, visite de l'autre ville des stars. Ce village authentique et magnifique petit port de pêche est connu pour ses célébrités, ses fastueuses soirées, ses yachts... Déjeuner au village-club puis découverte de Cannes, cité balnéaire et culturelle mondialement connue pour ses palaces et son mythique festival du cinéma.. Retour à la résidence par la corniche de l'Esterel, offrant un magnifique itinéraire entre mer et montagne. Dîner Nuit.

Infos + étapes : 190Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

### **Jour 7 : ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, AVIGNON, LYON**

route vers Avignon. Déjeuner. Temps libre pour flânerie dans la cité des Papes et départ par l'autoroute en suivant la vallée du Rhône. Dîner nuit à Lyon ou environs.

Infos + étapes : 435Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

### **Jour 8 : LYON, RÉGION**

départ pour la Bourgogne, Auxerre, déjeuner libre en cours de route. Arrivée dans votre région en fin d'après-midi ou en soirée (selon l'éloignement).

### **Situation et environnement**

## Village-Club Miléade 3\* à Roquebrune-sur-Argens

Situé aux portes de l'Esterel, à 800 mètres du village médiéval de Roquebrune-sur-Argens, au coeur d'un parc paysager de 3 hectares, le village-club Miléade offre un magnifique panorama sur le Massif des Maures et le Rocher de Roquebrune. Ses 58 chambres climatisées et 40 villas sont équipées de tout le confort.

Restauration sous forme de buffets variés agrémentés de spécialités méditerranéennes. Bar-salon avec une grande terrasse et vue panoramique. Wifi dans les espaces communs.

Vous trouverez plus d'informations sur le site internet de Miléade [www.mileade.com](http://www.mileade.com)

## La chambre

Liste des hôtels (5) :

VALENCE - Ibis St Rambert-d'Albon - 3\* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)

ROQUEBRUNE SUR ARGENS - Club VACANCIEL - Catégorie 3\* NL(10) - 5 nuits - Langue du personnel : Francophone(8)

DARDILLY - Westlodge - 3\* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

## La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 7 petits déjeuners, 6 déjeuners, 7 dîners.

Boissons incluses aux repas comprenant : vin

## Informations complémentaires

NB : Prestations de résidence de vacances : ménage, lits refaits, linge de toilette changé une fois pendant le séjour.

## Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non-dépassée) ou passeport en cours de validité.

## Conditions de vente et d'annulation :

### Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

rise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'horaire défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

oint de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'horaire défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaun Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.
- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.
- (1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ :  
le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :

- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAUN : Salaun Holidays, Nationaltours, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

- (1) Si prestation réservée à l'inscription
- (2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.
- (3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.
- (4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.
- (5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.
- (6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités

définis par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.

(7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

Sauf conditions spécifiques propres à certains voyages alors expressément mentionnées dans le contrat de vente, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent, à savoir :

**EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE JUSQU'A 31 JOURS AVANT LE DEPART, LE CLIENT PEUT CHOISIR :**

1. Soit le report du voyage sur une autre date : Les sommes versées peuvent être reportées sur un autre voyage au choix du client, à condition que ce nouveau voyage soit réservé dans un délai de 12 mois suivant l'annulation, et moyennant la retenue forfaitaire suivante appliquée au titre de frais d'annulation et de report :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 100 EUR par personne,
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 250 EUR par personne.

2. Soit un Remboursement partiel : Le client peut demander un remboursement, moyennant la retenue forfaitaire suivante :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 15 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 200 EUR par personne.
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 20 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 250 EUR par personne.

**EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE DANS LES 30 JOURS PRECEDANT LE DEPART :**

Des frais forfaitaires progressifs sont appliqués, en fonction de la date de réception de la demande d'annulation par l'agence d'inscription selon le barème suivant applicable par personne et moyennant un montant minimum de 300 EUR par personne ou, si supérieur, le pourcentage applicable :

- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours : 65% du prix total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours : 85% du prix total du voyage
- Moins de 2 jours ou en cas de non-présentation le jour du départ : 100% du prix du voyage.

Frais additionnels : Dans tous les cas mentionnés ci-dessus (report ou annulation) et ce, dès l'inscription, des frais supplémentaires pourront être retenus, correspondant aux prestations déjà engagées et non remboursables (billets aériens, maritimes ou ferroviaires non échangeables et non remboursables, frais de visites, de visas, ou autres formalités administratives déjà engagées).

Cas spécifique des vols "sourcés dynamiquement" : Si le voyage comprend des vols émis via des moteurs de réservation (GDS), un montant de 50 % du prix total du forfait sera retenu jusqu'à 21 jours avant le départ (non cumulable - le montant le plus élevé s'applique). En deçà de 21 jours, le barème standard s'applique.

**MENTIONS IMPORTANTES :** Assurances et frais non remboursables : Les primes d'assurance et frais liés à des formalités administratives sont non remboursables, quel que soit le motif d'annulation. Taxes d'aéroport : Seules les taxes d'aéroport liées à des vols non consommés peuvent être remboursées, sur demande expresse. Non-présentation : Aucun remboursement ne sera effectué si le voyageur ne se présente pas ou ne peut embarquer en raison de documents manquants (passeport, visa, documents sanitaires requis, etc.). Il appartient au client de vérifier la validité et la conformité des documents requis avant le départ. Abandon en cours de voyage : Aucun remboursement n'est dû si le voyageur interrompt volontairement son voyage ou circuit. Croisières : Les croisières fluviales ou maritimes sont soumises à des conditions spécifiques d'annulation, communiquées au moment de la réservation. Correction des noms : Sauf exception, les frais liés à toute demande de correction d'un nom/prénom sur un titre de transport varient selon les transporteurs et les délais. Certaines corrections peuvent être impossibles à moins d'émettre un

nouveau billet à la charge exclusive du client.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :  
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 25 participant(s). Quand le nombre maximum de 44 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

## **Prestations incluses :**

Le circuit complet en autocar Royal Class  
L'hébergement en village-club (sauf nuits-étape en hôtel 3\*), en chambre double  
La pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner du J8  
Le vin au cours des repas  
Les excursions et visites prévues au programme  
Les services d'un accompagnateur local lors des excursions et des corsos, du J3 au J6  
Des audiophones individuels du J3 au J6  
Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/05/25.

## **Prestations non incluses :**

Les assurances  
La chambre individuelle : 210 EUR  
Les pourboires.